AVERTISSEMENTS AGRICOLES
PUBLICATION PÉRIODIQUE
DLP 31-8-76238762
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne
ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 88.06.15 Poste 571
66.21.32

BULLETIN N° 76 D'AOUT 1976 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE - Le troisième vol de l'Eudémis est localement important et se poursuit. De nouveaux oeufs, parfois très nombreux, ont été déposés.

- dans les vignobles du Haut-Layon et du Saumurois, les attaques seront graves dans les secteurs sensibles à cet insecte. Les nombreux oeufs déposés vont arriver à éclosion dans le milieu de la semaine du 30 Août au 4 Septembre. Par conséquent, dans ces secteurs sensibles, un traitement devra être envisagé dans le milieu de la semaine du 30 Août au 4 Septembre, seulement sur les cépages dont la vendange n'interviendra pas avant le 15 Septembre. Sur les cépages plus précoces, il est inutile d'intervenir.

- dans les autres vignobles de Maine-et-Loire et dans les vignobles de la Sarthe, les pontes sont beaucoup moins importantes, sauf localement, dans les expositions régulièrement attaquées. Il est donc conseillé de surveiller les vignes de ces secteurs sensibles dans la semaine du 30 Août au 4 Septembre et d'intervenir éventuellement, si des morsures superficielles des grains sont visibles, ce symptôme étant caractéristique des attaques tardives. Ce traitement ne se justifie toutefois que sur les cépages dont la vendange sera postérieure au 15 Septembre.

- dans les vignobles de la Vendée, il est inutile d'intervenir.

- pour les vignobles de Loire Atlantique, de Muscadet de Maine-et-Loire, ainsi que les vignobles proches de cette zone, se reporter au bulletin N° 75 du 20 Août.

Respecter les délais d'emploi des insecticides avant la récolte.

MILDIOU - Cette affection n'est toujours pas apparue. Il est donc totalement inutile d'exécuter des traitements d'aoûtement.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le deuxième vol du carpocapse se poursuit, en s'affaiblissant toutefois, mais les conditions climatiques demeurent favorables à la ponte.

- dans les vergers de la Sarthe et de la Mayenne, la protection assurée par le traitement conseillé dans la note du 5 Août est devenue insuffisante. Par conséquent, une nouvelle application doit être exécutée dès réception de cette note sur les variétés dont la récolte n'est pas envisagée dans un très proche délai.

Ce traitement qui doit assurer une protection tardive, devra être renouvelé, s'il est éliminé par les pluies.

- dans les vergers du Nord de la Loire Atlantique, le vol se poursuit et un nouveau traitement devra être envisagé dans les derniers jours de la semaine du 30 Août au 4 Septembre.

- dans les vergers du Maine-et-Loire, de la Vendée, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), il y a lieu de terminer le traitement conseillé dans le bulletin du 20 Août.

Respecter les délais d'emploi des insecticides avant la récolte.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des " PAYS DE LA LOIRE "
G. RIBAULT.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION J. BOUCHET J. OSTERMANN

TIRAGE DU 27 AOUT 1976

25